



Cornwall Community Hospital  
Hôpital communautaire de Cornwall

1

**Présentation à la Ville de Cornwall  
Lundi 28 janvier 2013  
Helene Periard, présidente  
du Conseil d'administration  
Jeanette Despatie, directrice générale**

# Ordre du jour

2

- Objectifs
- Pourquoi l'emplacement de la rue Second de l'HCC est-il à vendre?
- Y aurait-il des solutions de rechange?
- Processus
- Le Conseil d'administration de l'HCC compte-t-il mener des consultations communautaires?
- Précisions
- Questions

# Objectifs

3

- **Nos objectifs pour ce soir sont les suivants :**
  - Fournir des renseignements sur la vente de l'emplacement de la rue Second de l'HCC.
  - Clarifier des aspects qui semblent susciter de la confusion et des méprises.
  - Répondre à vos questions.

# Pourquoi l'emplacement de la rue Second de l'HCC est-il à vendre?

4

- En vertu des directives que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a données à l'Hôpital communautaire de Cornwall en 2003, le Conseil d'administration de la société résultant de la fusion devait :
  - *« soumettre au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, aux fins d'approbation, les recommandations du Conseil de l'hôpital relativement à la disposition des terrains, des immeubles et des immobilisations excédentaires après le transfert de tous les programmes à l'emplacement de l'avenue McConnell ».*
- Il est prévu que la phase III des travaux de construction sera achevée et que tous les programmes et services seront transférés à l'emplacement de l'avenue McConnell vers le milieu de 2014.
- L'emplacement de la rue Second sera alors libre.

# Pourquoi l'emplacement de la rue Second de l'HCC est-il à vendre?

5

- **L'HCC :**
  - n'aura pas besoin de cette propriété, car tous les services de soins actifs financés seront fournis à l'avenue McConnell;
  - n'aura pas de budget pour assumer les coûts associés à la propriété de la rue Second.
    - ✦ Ces coûts pourraient être élevés et comprendre (au moins) :
      - les impôts fonciers;
      - l'assurance;
      - la sécurité;
      - l'entretien des terrains;
      - le chauffage.
- **Ces coûts devraient être payés à même le budget de fonctionnement annuel de l'HCC, ce qui se répercuterait sur la prestation des services de soins actifs.**

# Pourquoi l'emplacement de la rue Second de l'HCC est-il à vendre?

6

- La propriété de la rue Second appartient à la Société de l'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital.
- L'HCC est une société à but non lucratif régie par la *Loi sur les hôpitaux publics*.
- Contrairement à d'autres institutions publiques (comme les écoles), l'HCC n'est pas tenu de mettre ses propriétés « excédentaires » à la disposition d'autres organismes gouvernementaux.
- L'HCC ne dispose d'aucun mécanisme lui permettant de gérer le passif associé aux propriétés « excédentaires ».
- La *Loi sur les hôpitaux publics* n'assujettit pas l'aliénation de terres et d'immeubles à l'approbation du ministre de la Santé.

# Y aurait-il des solutions de rechange?

7

- **Non** : Il n'existe aucune solution de rechange pour l'Hôpital communautaire de Cornwall; nous avons pour mandat de fournir des services de soins actifs dans notre circonscription hospitalière. L'ensemble de la collectivité et le gouvernement provincial cherchent depuis des années à regrouper les services de soins actifs à l'emplacement de l'avenue McConnell afin d'en améliorer la qualité et d'assurer leur prestation plus efficacement.
- **Oui** : Cette propriété pourrait servir à de nombreux autres usages. Tout particulier, groupe, promoteur ou organisme voulant proposer un projet est invité à participer à ce processus par l'entremise de notre courtier en immeubles.

# Processus

8

- **Le RLISS de Champlain et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont été informés du fait que nous étions sur le point de quitter cette propriété et que nous allions procéder à son aliénation.**
- **Les propriétés ont été inscrites auprès de ReMax Cornwall sous réserve des directives suivantes :**
  - Le Conseil d'administration de l'HCC n'ouvrira ni n'examinera aucune offre d'achat avant le 25 février 2013.
  - Toutes les offres doivent demeurer valables jusqu'au 8 mars 2013.
- **Ces directives ont pour but de réserver assez de temps pour commercialiser les propriétés et annoncer leur vente.**



# Le Conseil d'administration de l'HCC compte-t-il mener des consultations communautaires?

9

- Le Conseil d'administration de l'HCC n'a pas envisagé la tenue de consultations communautaires et n'en mènera pas, car la Société de l'Hôpital communautaire de Cornwall a reçu une directive lui enjoignant de fournir tous ses services (soins actifs, santé mentale et réadaptation) à l'emplacement de l'avenue McConnell, et a convenu de le faire.
- L'HCC n'a ni le mandat, ni le budget ni l'autorisation nécessaires pour fournir d'autres services de santé, tels que des soins de longue durée.

# Précisions

10

- **Les programmes et les services suivants sont actuellement offerts à l'emplacement de la rue Second :**
  - Santé mentale pour patients hospitalisés
  - Dialyse
  - Programmes et services de soins ambulatoires
  - **Médecine nucléaire** et une partie des services de radiologie
  - Fondation de l'HCC
  - Technologie de l'information
  - Services de gestion du sevrage
  - **Unité temporaire de soins de rétablissement** (du Centre de soins prolongés St-Joseph)

# Précisions

- La mise sur pied d'une unité de soins de rétablissement en 2011 était une mesure temporaire visant à aider les personnes âgées à reprendre des forces après une période de soins actifs, leur permettant ainsi de rentrer chez elles. (Le programme provincial « Chez soi avant tout » venait d'être lancé.)
- Ces patients ont reçu leur congé de l'HCC et ont été admis au Centre de soins prolongés St-Joseph.
- Ces lits ne relèvent pas de l'HCC.
- Ces lits ne sont pas des lits de soins de longue durée; ils ne sont pas financés en vertu du Programme des soins de longue durée, et l'hébergement ne répond pas aux normes de conception pour les foyers de soins de longue durée.

# Précisions

12

- Le Conseil d'administration de l'HCC convient de la nécessité d'améliorer les soins aux personnes âgées, surtout compte tenu du vieillissement de la population.
- Nous avons même proposé au MSSLD d'offrir 15 lits de réadaptation gériatrique dans le cadre de nos négociations en vue d'obtenir des fonds de fonctionnement postérieurs à la construction.
- S'ils sont approuvés et financés, ces lits viendront compléter les lits de soins de rétablissement qui seront toujours disponibles au Centre de soins prolongés St-Joseph (rue York).
- D'après des renseignements que le RLISS de Champlain nous a fournis récemment, il est évident qu'il n'est pas question d'ajouter des lits de soins de longue durée dans notre région.
- Le Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé prévoit des investissements dans une stratégie des soins aux personnes âgées, mais cette stratégie ne prévoit pas de lits provinciaux de soins de longue durée.

# Précisions

13

- Il ne faut pas confondre lits de soins de longue durée et foyers de retraite. Ces établissements n'ont pas à respecter les normes de conception du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, et ils disposent donc de beaucoup plus de souplesse quant à leur aménagement.
- Ces établissements sont généralement exploités par le secteur privé et ne reçoivent pas de financement provincial.

# Résumé

## En résumé :

- Le Conseil d'administration de l'HCC comprend et respecte les besoins importants des personnes âgées en matière de logement et d'aide à la vie quotidienne.
- Nous sommes conscients également de la détermination des gens qui cherchent à répondre à ces besoins.
- Nous n'avons ni le mandat ni les moyens de réaménager l'emplacement de la rue Second.
- Nous devons procéder à l'aliénation de la propriété qui se libérera, en tenant compte de nos responsabilités et obligations quant à la prestation de services de soins actifs dans notre collectivité.
- Grâce à une foule d'intervenants, de même qu'au conseil municipal, nous disposerons d'installations de pointe pour fournir ces services.

# Avez-vous des questions?

15

